

Plan Local d'Urbanisme

Commune de Boissettes



Urbanisme – Paysage – Architecture
I.Rivière – S.Letellier/ Dutertre & Associé(e)s

Dossier pour approbation 21 09 2018

Mairie de Boissettes
3 Place de Verdun, 77350 Boissettes

1 – Rapport de présentation

2 – Projet d'Aménagement et de Développement Durables

3 – Orientations d'Aménagement et de Programmation

4 – Document graphique

Plan de zonage – échelle : 1/2000 – Le territoire communal

5 – Règlement

5.1. Règlement

5.2. Recommandations

6 – Annexes

6.a. Annexes sanitaires

6.a.1. Notice eau potable

6.a.2. Plan du réseau eau potable

6.a.3. Notice assainissement

6.a.4. Plan du réseau d'assainissement

6.a.5. Notice système d'élimination des déchets

6.b. Servitudes d'utilité publique

6.b.1. Liste des servitudes

6.b.2. Plan des servitudes – échelle : 1/2500^e

6.b.3. PPRI

6.c. Plan des périmètres des secteurs situés au voisinage des infrastructures de transports terrestres et prescription d'isolement acoustique : arrêtés préfectoraux

6.d. Plan des zones à risques d'exposition au plomb

6.e. Périmètre des secteurs relatifs au taux de la taxe d'aménagement

6.f. Périmètre d'intervention pour la protection et la mise en valeur des espaces agricoles et naturels périurbains

6.g. Plan des zones délimitées en application de l'article L 2224-10 du code général des collectivités territoriales

Plan Local d'Urbanisme

Commune de Boissettes

Pièce n°6

Annexes



Urbanisme – Paysage – Architecture

I.Rivière – S.Letellier/ Dutertre & Associé(e)s

Dossier pour approbation 21 09 2018

Mairie de Boissettes
3 Place de Verdun, 77350 Boissettes

Plan Local d'Urbanisme

Commune de Boissettes

6.a Annexes sanitaires



Urbanisme – Paysage – Architecture
I.Rivière – S.Letellier/ Dutertre & Associé(e)s

Dossier pour approbation 21 09 2018

Mairie de Boissettes
3 Place de Verdun, 77350 Boissettes

Plan Local d'Urbanisme

Commune de Boissettes

6.a.1 Notice eau potable



Urbanisme – Paysage – Architecture
I.Rivière – S.Letellier/ Dutertre & Associé(e)s

Dossier pour approbation 21 09 2018

Mairie de Boissettes
3 Place de Verdun, 77350 Boissettes

PLAN LOCAL D'URBANISME
ANNEXE SANITAIRE ALIMENTATION EN EAU POTABLE
NOTICE EXPLICATIVE

I- RENSEIGNEMENT GENERAUX

Situation administrative :

Maitre d'ouvrage : Commune de Boissettes

Mode d'exploitation : Affermage à la Société des Eaux de Melun/Veolia.

Population :

Population actuelle : 463 habitants

Population future : 600 habitants

II – Etat actuel de l'alimentation en eau potable

Ressources :

La commune de Boissettes est alimentée à partir du réseau de distribution d'eau potable de Melun – Dammarie-Les-Lys

Stockage :

La commune de BOISSETTES est équipée d'un ouvrage de stockage récent semi-enterré et d'une capacité de 300 m³. Il est implanté le long de la RD 39 E, au nord-est de la commune entre le bourg de BOISSETTES et les Uzelles.

Réseau :

L'ensemble des secteurs urbanisés est alimenté en eau potable.

7,8 km de réseau et 178 branchements

III- Diagnostic sur l'état actuel

Réseau :

-Interconnexion en Ø 150 avec BOISSISE LA BERTRAND et renforcement même diamètre le long de la rue du Mont aux lièvres depuis la rue des Sables jusqu'au Ø150 existant au milieu du village.

Défense Incendie :

Au 31/12/2016 : 11 poteaux et 2 bouches incendie installés sur le territoire de la commune.

Plan Local d'Urbanisme

Commune de Boissettes

6.a.3 Notice assainissement



Urbanisme – Paysage – Architecture
I.Rivière – S.Letellier/ Dutertre & Associé(e)s

Dossier pour approbation 21 09 2018

Mairie de Boissettes
3 Place de Verdun, 77350 Boissettes

PLAN LOCAL D'URBANISME
ANNEXE SANITAIRE ASSAINISSEMENT
NOTICE EXPLICATIVE

1-RENSEIGNEMENTS GENERAUX

Situation administrative

Maitre d'ouvrage : Syndicat Intercommunal du Groupement d'Urbanisme de Melun (S.I.G.U.A.M).

Mode d'exploitation : Affermage auprès de la Société des Eaux de Melun.

Population

Population actuelle = 463 habitants

(Résultats exhaustif – RGP 2011)

Population future = 600 habitants

(Dans le cadre du présent P.L.U)

Emissaire

Le territoire de la commune de Boissettes est situé en bordure de Seine qui constitue l'émissaire naturel.

2-ETAT ACTUEL DE L'ASSAINISSEMENT

Ouvrage de traitement collectif

Sur la commune de Boissettes est implantée la station d'épuration rive droite qui traite non seulement les effluents de la commune concernée mais également toutes les eaux usées des communes de l'agglomération melunaise situées en rive droite de la Seine.

Réseau

La commune est équipée d'un réseau de type séparatif.

Les eaux usées du bourg 'écoulent gravitairement jusqu'au poste de refoulement situé en bordure de Seine, au bas de la rue du Général Clinchant. De là les effluents sont refoulés vers la station d'épuration par une conduite située au niveau du chemin des Praillons.

Les eaux usées des secteurs urbanisés situés à l'est de la commune s'écoulent gravitairement et directement vers la station d'épuration.

3-DIAGNOSTIC SUR L'ETAT ACTUEL

Le réseau actuel donne entière satisfaction.

4-DISPOSITIONS NOUVELLES ENVISAGEES

Ouvrage de traitement collectif

Aucune disposition particulière nouvelle n'est envisagée.

Réseau

Il pourrait être envisagé d'assainir par un réseau collectif le secteur de « La Varenne ».

Les eaux pluviales seraient alors déversées en Seine après avoir été canalisées, les eaux usées seraient collectées par un réseau aboutissant à un poste de pompage situé au point aval de la zone pour être ensuite refoulées jusqu'au réseau eaux usées existant.

Néanmoins, ces travaux ne constituent pas une priorité dans la mesure où il s'agit d'un secteur résidentiel peu dense où l'assainissement individuel actuellement en place constitue une solution tout à fait satisfaisante.

Plan Local d'Urbanisme

Commune de Boissettes

6.a.5 Notice élimination des déchets



Urbanisme – Paysage – Architecture
I.Rivière – S.Letellier/ Dutertre & Associé(e)s

Dossier pour approbation 21 09 2018

Mairie de Boissettes
3 Place de Verdun, 77350 Boissettes

PLAN LOCAL D'URBANISME
ANNEXE ELIMINATION DES DECHETS
NOTICE EXPLICATIVE

La commune de BOISSETTES fait partie du SMITOM-LOMBRIC (syndicat mixte intercommunal du centre ouest seine et marnais) qui assure la collecte et le traitement des déchets ménagers et assimilés dans l'usine d'incinération de Vaux-le-Pénil.

La collecte des bacs jaunes (tri sélectif) est effectuée le mardi matin. La collecte des bacs noirs (ordures ménagères) est effectuée le mercredi et le samedi matin.

Le ramassage des conteneurs bruns (déchets végétaux) se fait le vendredi matin d'avril au décembre (sous réserve de modification).

Les encombrants sont collectés tous les deuxième lundi du mois.

Les bornes de déchets en apport volontaire (verre, journaux, textiles) sont situées rue du Mont-au-Lièvres face au chemin des Noireaux.

La commune de Boissettes dépend de la déchèterie du Mée-sur-Seine ouverte sur l'ensemble de la semaine avec des horaires différentes selon la saison.